

Lettre trouvée par Benjamin  
Sacrobille, chiffonnier sous le  
n. 47, laquelle lui a paru  
relater des particularités et  
[...]

Lettre trouvée par Benjamin Sacrobille, chiffonnier sous le n. 47, laquelle lui a paru relater des particularités et arrangements curieux et intéressants, touchant la première représentation de la pièce de comédie ayant titre Hernani. 1830.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:utilisationcommerciale@bnf.fr).

**LETTRE TROUVÉE**  
**PAR BENJAMIN SACROBILLE,**  
**CHIFFONNIER SOUS LE N. 47,**

LAQUELLE LUI A PARU RELATER  
DES PARTICULARITÉS ET ARRANGEMENTS  
CURIEUX ET INTÉRESSANS

TOUCHANT  
LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION

DE LA PIÈCE DE COMÉDIE AYANT TITRE

**HERNANI.**



**PARIS.**

**CHEZ J.-N. BARBA, ÉDITEUR,**  
**ET AU MAGASIN DES PIÈCES DE THÉÂTRE,**  
**DERRIÈRE LE THÉÂTRE FRANÇAIS.**

**1830.**



*Illegible handwritten signature*

---

IMPRIMERIE DE A. H. BEIER,

112, RUE DE LA VILLE, 17.

**LETTRE TROUVÉE**  
**PAR BENJAMIN SACROBILLE,**  
**CHIFFONNIER SOUS LE N. 47,**

**LAQUELLE LUI A PARU RACATER**  
**DES PARTICULARITÉS ET ARRANGEMENS**  
**Curieux et intéressans**

TOUCHANT

**LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION**

**DE LA PIÈCE DE COMÉDIE AYANT TITRE**

**HERNANI.**

---

Moi, Benjamin Sacrobille, chiffonnier sous le N<sup>o</sup> 47, j'ai trouvé et publié cette lettre, afin qu'elle intéressât quelques particuliers et curieux amateurs et lecteurs, et parce que aussi on m'en a donné un prix raisonnable, quoique pas tant que j'aurais voulu; et de plus, que je n'aime pas les vilaines menées et sournoiseries.

Or donc, je m'en allais avec mon fallot, ma hotte et mon croc, le long de la rue du Pot-de-Fer, vers celle de Vaugirard, comme il sonnait onze heures du soir juste, au cadran du Luxembourg; et, ayant aperçu un petit paquet blanc, près de la troisième borne à droite, je me suis dit tout de suite: « Ah sacrebleu, Benjamin! si c'était de bons billets de Frascati, je n'en ferais pas une cravate de ce coup! » Mais ce n'était que ce qu'on va lire, et dont je me lave les mains, n'ayant composé comme de moi que l'intitulé, et ce petit bout de post-scriptum, et que j'avais orthographié et arrangé en ponctuation; mais on a retouché le tout, si bien, que je m'en lave les mains encore une fois.

La lettre avait pour adresse: A monsieur, monsieur..... Auteur Dramatique, rue des Aveugles N° 7. La boue qui couvrait le nom m'a empêché de le transcrire ici: Le nom de la signature était bien crotté aussi.

---

Paris, 22 février 1830.

Vous avez manqué notre réunion d'hier soir, mon cher ami, ce qui est fâcheux pour vous, car elle a été belle et nombreuse. Mais je me suis chargé de vous mettre au courant de tout ce qui s'y est passé, et vous serez content, je l'espère.

Et d'abord apprenez une bonne nouvelle; c'est que l'auteur de la *monstruosité*, comme nous l'appelons, est au plus mal avec nos excellences. Ayant fait le fier, refusé privilèges de théâtre, place et pension, tranché du libéral en sus, il en est résulté, ma foi! que l'honorable Montbel a une dent contre lui; partant la police deux; et, comme vous pensez, les agens, gendarmes et mouchards trois, quatre et plus. C'est déjà un joli commencement, et voici qui n'y gâte rien.

Nous sommes sept cent cinquante amis des saines doctrines, ou à peu près, tant modérés que décidés. Ceux-ci, me reconnaissant pour chef, occuperont les couloirs, passages, entrées, tous les coins, recoins et trous dominant la salle, bien pourvus de sifflets d'os, ceux de

buis étant moins secs et perçans : les modérés, sous vos ordres, comme c'est convenu, se répandront dans l'orchestre, l'amphithéâtre et une partie des loges ; et, comme ils pourraient s'effaroucher d'un rôle trop actif, on les charge seulement de gestes et actes presque insignifiants de soi ; comme d'ouvrir et fermer les portes, faire tomber les banquettes, se dire bonsoir et les complimens d'usage, marcher, causer, bâiller, se moucher, cracher, éternuer et autres nécessités courantes, ce qui fera un bruit continu, pour remplir tous les intervalles de sifflets et de haro, et produira l'effet du tambourin dans certaines symphonies. Il va sans dire que ce bruit doit aller toujours croissant, et qu'en outre de ces attributions spéciales, les modérés auront toute licence de siffler et huer, ce à quoi même on les engage très-expressément. Seulement voici ce qu'il est bon de considérer à cet égard.

Comme nous ne voulons encourir aucun reproche de cabale, nous commencerons par être indifférens et quasi bienveillans : il faudra même que cela paraisse autant que possible. Bien entendu toutefois que dès la fin de la première scène, certaines expressions nous choquent un

tant soit peu; que dans la seconde, le romantisme se faisant mieux sentir, il nous échappe quelques rires et quolibets; qu'à la troisième, des locutions et périodes insolites nous forcent à recourir au sifflet : que vers la quatre ou cinquième les *ho!* les *ha!* se font entendre; les *holà!* à la sixième; et, si le rideau se relève pour le second acte, alors nous faisons feu de toutes pièces et poussons chaudement l'affaire. Mais surtout, que pas un couplet, pas un vers ne se puissent entendre nettement! Cela vous regarde surtout et les vôtres.

Il nous est revenu que les comédiens étaient résolus à tenir bon, et que, fallut-il rester jusqu'à six heures du matin, ils ne céderaient qu'à la force ou à des ordres supérieurs. Ceci est un point grave; et nous le leur revaudrons à l'occasion. Mais grâce à Dieu, cette damnable résolution restera sans effet! D'abord, et nous le répétons à nos amis, afin qu'ils aient toute confiance, le ministère est pour nous et par suite la police; car le digne Montbel ayant châtré de son mieux, le manuscrit, le digne Mangin servira, de son mieux, la représentation; cela va de soi. Notre besogne donc est de tirer parti de leurs excellentes dispositions,

c'est-à-dire de leur fournir un prétexte plausible pour arrêter le scandale, ou de mettre les acteurs dans l'impossibilité de le continuer. Aussi faudra-t-il nous démener si terriblement et pousser de tels sifflemens, hurlemens, et mugissemens que tout en tremble, que tout en craque, et que les honnêtes préposés de police puissent déclarer en conscience ( et nous les soutiendrons au besoin ) que la sûreté de la salle, même du quartier, même de la ville, même de l'état était violemment menacée et que le seul remède donc était de faire tomber la toile.

Quant aux acteurs et actrices nous les harcelerons, honnirons et vilipenderons si outrageusement, que force leur sera de lâcher pied, à moins d'avoir Satan au corps. Et, à cet endroit, la question a été agitée de savoir si, le cas échéant, il ne conviendrait pas de recourir aux pommes cuites de ci-devant. Beaucoup des amis présens ont approuvé, vu que ce moyen est du bon temps, éminemment classique et serait efficace sans aucun doute; car pour peu qu'il en fût servi cinq minutes durant, avec quelque prestesse et raideur, il est à croire que le grand Charles-Quint, sa maîtresse et le

Sacripan Hernani, se voyant si pitoyablement salis et embrenés, s'en iraient changer bien vite de pourpoint et de haut-de-chausse, Mais quelques assistans ont fait une objection grave: c'est que, suivant les bonnes traditions, les pommes cuites ne doivent être lancées que du parterre; et, comme pour cette fois, il est occupé en grande partie par l'ennemi ou par le public indifférent à la querelle, il faudrait les faire partir des loges, ce qui serait une violation des règles et une innovation téméraire et ayant odeur de romantisme. Par quoi mieux vaudra peut-être y renoncer. Le point au reste n'a pas été décidé et l'on y avisera définitivement à la dernière assemblée de mercredi.

Voilà pour la représentation même : reste à nous entendre sur la manière de répondre à quelques questions, s'il prenait envie de nous les adresser : et, à cette fin, nous avons rédigé le petit manuel suivant, dont je vous envoie copie, ainsi que d'une instruction sommaire, pour la conduite à tenir avec MM. les préposés de police.

## PETIT ET SUCCINCT MANUEL

À L'USAGE

DES AMIS DES SAINES DOCTRINES,  
LEQUEL EST EN TROIS PARTIES, ET PAR DEMANDES ET RÉPONSES.

---

*N. B. Les amis prononceront les réponses avec aplomb et assurance : c'est le moyen qu'elles portent coup. Il va sans dire que, si la question est modifiée, la réponse doit l'être en conséquence. Il ne faut pas grand esprit pour cela, et dès-lors les amis feront le nécessaire ou à peu près.*

### PREMIÈRE PARTIE.

#### SUR LA REPRÉSENTATION MÊME.

*Demande.* Si la pièce, intitulée *Hernani*, est telle que vous dites, pourquoi vous en tourmenter ? ne tombera-t-elle pas d'elle-même, comme *Élisabeth*, *Clovis* et *Aurélié* ?

*Réponse.* La pièce, intitulée *Hernani*, est si mauvaise que, sans nous, on pourrait la trouver bonne.

*Dem.* C'est vous défier bien fort du public, et laisser voir peut-être que vous le voulez mener en cette affaire.

*Rép.* Le public étant à qui le mène, nous le voulons mener en effet, et le mènerons.

*Dem.* Mais si pourtant la pièce, bonne ou mauvaise, peut l'amuser, pourquoi l'en priver?

*Rép.* Le public ne doit s'amuser que suivant la règle, comme Argan ne se portait bien que suivant l'ordonnance.

*Dem.* Mais tous les honnêtes gens, même ceux professant vos doctrines, ne s'indigneront-ils pas de voir condamner un ouvrage sans l'entendre?

*Rép.* L'ouvrage condamné, les honnêtes gens, blancs ou noirs, s'iront coucher, et tout sera dit.

*Dem.* Mais l'auteur manquera-t-il de se plaindre, d'en appeler, et, partant, la question sera-t-elle décidée?

*Rép.* La question, pour nous, c'est que sa pièce tombe : après quoi, qu'il crie tout son saoul, il est bien libre, et, Dieu merci, nous voulons la liberté pour lui comme pour nous.

*Dem.* Et pourquoi, vous montrant partout si beaux champions de liberté, n'en pas vouloir au théâtre?

*Rép.* Nous ! tant s'en faut ! car le théâtre sera toujours libre de jouer nos pièces.

SECONDE PARTIE.

SI R À NOS MOTIFS PRINCIPAUX POUR FAIRE TOMBER  
LA MONSTRUOSITÉ, AYANT NOM HERNANI.

*Demande.* Pour quels motifs travaillez-vous si rudement et chaudement à la chute de cette pièce ?

*Réponse.* D'abord, pour étouffer par-là le romantisme, et confondre et détruire à tout jamais les romantiques.

*Dem.* Qu'est-ce donc que ces romantiques, dont vous avez si grande haine et horreur ?

*Rép.* Des gens haïssables et détestables de tout point, et pendables au besoin.

*Dem.* Ils sont donc ennemis de Dieu et des hommes ?

*Rép.* Non ! mais de l'hémistiche et des trois unités ; et ils n'aiment pas nos pièces.

*Dem.* C'est donc qu'ils vont détraussant dans les rues et carrefours ?

*Rép.* Non ! mais ils vont enjambant dans l'alexandrin, et parlant en vers comme monsieur Jourdain en prose ; et ils n'aiment pas nos pièces.

*Dem.* Ils sont donc tout au moins censeurs, mouchards ou ministériels ?

*Rép.* Pas le moins du monde ! mais ils sont amoureux de la lune et des vieilles murailles, et friands d'ossemens, de rayons jaunes et de bals bien éclairés ; et ils n'aiment pas nos pièces.

*Dem.* Peut-être font-ils de sanglantes satires contre les gens de bien ?

*Rép.* Nullement ! car ils sont trop scélérats pour imiter en rien nos bons auteurs, qui s'entredéchiraient et diffamaient de leur mieux, mais ils font des sonnets et ballades ; et vont même jusqu'à montrer de l'imagination, du talent et de l'âme ; et ils n'aiment pas nos pièces.

*Dem.* Pour quel autre motif encore travaillez-vous si rudement et chaudement à la chute dudit *Hernani* ?

*Rép.* Parce que cette monstruosité venant à réussir, le genre pourrait prendre décidément ; et le public, qui déjà se soucie peu de nos pièces, ne s'en soucierait plus du tout.

### TROISIÈME PARTIE.

SUR QUELQUES POINTS PLUS DÉLICATS QUE LES PRÉCÉDENS.

*Demande.* Est-il bien d'arrêter ainsi un homme dans la carrière qu'il cherche à se

frayer et aux autres, et de vouloir, pour ainsi dire, lui arracher son avenir?

*Réponse.* Oui ! car il ne peut attraper son avenir sans qu'il nous en coûte notre présent.

*Dem.* Est-il bien, après que le classique Labourdonnaye a rejeté *Marion Delorme*, d'aider le classique Monthel à faire tomber *Hernani* ?

*Rép.* Oui ! car pour le premier point on n'avait que faire de nous, et nous ne saurions être de trop pour le second.

*Dem.* Est-il bien, quand les Romantiques ne font rien contre vos pièces, de tant faire contre les leurs ?

*Rép.* Oui ! car s'ils ne cherchent point à faire tomber les nôtres, c'est qu'elles tombent d'elles-mêmes.

*Dem.* Est-il bien enfin, quand votre régime classique a si fort amaigri, éreinté et épuisé les Comédiens-Français, de vouloir les empêcher de recourir au romantique, qui peut-être les raviverait.

*Rép.* Oui ! car ledit régime classique nous fait vivre ; et mieux vaut qu'eux autres restent maigres, si c'est le moyen que nous autres soyons gras.

## INSTRUCTION SOMMAIRE.

POUR LA CONDUITE A TENIR PAR LES AMIS DES  
SAINES DOCTRINES, AVEC MM. LES AGENS DE PO-  
LICE, GENDARMES ET MOUCHARDS.

### ARTICLE PREMIER.

Le mot d'ordre est *Perruque et Mangin*.

#### ART. 2.

Les amis, vu l'alliance, seront polis, respec-  
tueux et affectueux envers MM. les agens de  
police, gendarmes et mouchards.

#### ART. 3.

Pour ne pas faire double emploi, les amis  
négligeront tous les coins et recoins où se trou-  
veront des agens de police, gendarmes et mou-  
chards.

#### ART. 4.

Si les sifflemens, hurlemens et mugissemens  
des amis ne suffisaient pas pour faire baisser  
la toile, il serait inutile pourtant de susciter  
des rixes, la police ayant chargé de ce soin  
ses agens, gendarmes et mouchards.

#### ART. V.

Le succès couronnant nos efforts, comme

nous l'espérons, des remerciemens seront votés par les amis aux honorables Montbel et Mangin; et une souscription ouverte, à l'effet d'offrir des gratifications et rafraichissemens à MM. les agens de police, gendarmes et mouchards.

ART. VI.

Un gala devant avoir lieu, par suite dudit succès, chez lesdits honorables Montbel et Mangin, les amis leur offriront, pour ledit gala, divers bouquet, élégies et dithyrambes ayant une très-excellente odeur classique, avec refrain en l'honneur de MM. les agens de police, gendarmes et mouchards.

Et moi, Benjamin Sacrobille, chiffonnier sous le n. 47, je me suis dit tout de suite en finissant : « Sacrebleu, Benjamin ! (je demande excuse, c'est mon mot) voilà de la police, cela devient sale, et je M'EN LAVE LES MAINS.

» Et j'ai signé pour copie conforme.



BENJ. SACROBILLE.